

Formulaire de demande - Visite technique de jaugeage

! A l'attention des propriétaires de bateaux-logement !

- Si vous souhaitez naviguer, votre bateau est catégorisé comme bateau de plaisance ;
- Si vous ne naviguez pas, votre bateau est catégorisé comme installation flottante. Dans ce cas, il vous est interdit de naviguer de manière autonome.

Les bateaux de plaisance relèvent de la compétence du SPF Mobilité et Transports. Pour plus d'informations et pour les demandes de visite, contacter la Commission de Navigation de Plaisance. Informations disponibles à *l'adresse suivante* :

<https://mobilit.belgium.be/fr/navigation/navigation-de-plaisance/navire/grands-navires-de-plaisance-dans-les-eaux-interieures>

1. Renseignements concernant le bateau

Nom du bateau :	Numéro ENI ¹ (si d'application) :
Type de bateau (cochez) :	
<input type="checkbox"/> Bateau lié au transport de marchandises (automoteur, barge, pousseur, remorqueur, ponton, chaland etc...)	
<input type="checkbox"/> Bateau à passagers (plus de 12 passagers)	
<input type="checkbox"/> Installation flottante	

2. Renseignements concernant le demandeur

Le demandeur agit en qualité de (cochez) :		
Propriétaire du bateau <input type="checkbox"/>		Représentant <input type="checkbox"/>
Nom et prénom(s) :		
Adresse de correspon- dance	Rue et n° :	Code postal :
	Commune :	Pays :
	Téléphone fixe/GSM :	
Adresse e-mail :		

¹ Numéro européen unique d'identification des bateaux.

3. Renseignements concernant la demande de visite technique

<input type="checkbox"/> Premier certificat de jaugeage	Le bateau n'a encore jamais reçu de certificat de jaugeage.
<input type="checkbox"/> Prolongation du certificat de jaugeage ² OU <input type="checkbox"/> Nouveau certificat de jaugeage ³ Numéro du certificat de jaugeage actuel : Date d'expiration du certificat :	Le bateau a-t-il subi des modifications depuis la délivrance ou depuis la modification du dernier certificat de jaugeage ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si OUI, pourriez-vous expliquer la nature de la transformation ou des modifications ?
Etes-vous en possession des plans (de forme, de structure) de votre bateau ? OUI / NON	

4. Informations relatives à la planification de la visite technique

Pouvez-vous nous communiquer un lieu (adresse avec coordonnées GPS si lieu sans rue et numéro) et une période pour la tenue de la visite ? *Ces informations pourront être prises en compte lors de la fixation de la visite avec vous.*

Lieu :

Période :

5. Documents à transmettre

Si vous êtes déjà en possession d'un certificat de jaugeage, veuillez joindre à la demande une copie de celui-ci dans sa version actuelle.

Date de la demande :	Signature :
! Le bateau doit être préparé pour la visite conformément à l'Annexe.	

² Prolongation du certificat = le bateau n'a pas subi de transformation/modification, le certificat arrive à échéance.

³ Nouveau certificat = le bateau a subi une transformation majeure : changement des dimensions principales (longueur, largeur, tirant d'eau, tirant d'air), changement de la forme de la coque ou nouvelle construction.

Annexe - Préparation du bateau pour la visite de jaugeage

Vous êtes tenu de suivre les recommandations du présent document afin de préparer le bateau pour la visite technique de jaugeage. Ce document est à **remettre aux jaugeurs** à leur arrivée sur votre bateau.

! Il est **obligatoire** que le bateau se trouve en condition de **chargement « à vide »**, c'est-à-dire sans cargaison.

Cochez la case correspondante si le travail a été réalisé.

1. Espaces intérieurs du bateau (à l'exception des espaces de vie)

Rangement et nettoyage du bateau (salle des machines, compartiment du propulseur d'étrave etc), en incluant l'évacuation des slops	<input type="checkbox"/>
Rangement et nettoyage des pics avant et arrière, ainsi que des autres espaces nécessaires à visiter	<input type="checkbox"/>
Nettoyage de la/des cale(s)	<input type="checkbox"/>
Vidange des réservoirs d'huiles usagées	<input type="checkbox"/>

2. Extérieur du bateau

Mise à disposition du canot de service (bachot)	<input type="checkbox"/>
Rangement et nettoyage du pont. Celui-ci doit être dégagé afin de permettre les différentes mesures sur le bateau	<input type="checkbox"/>
Nettoyage de la coque au droit des marques de jauge (tribord et bâbord). Celles-ci doivent être visibles !	<input type="checkbox"/>
Mise à l'arrêt de l'installation radar	<input type="checkbox"/>
Ancres remontées au maximum	<input type="checkbox"/>
Gouvernail replié au plus près de la coque	<input type="checkbox"/>
Abaissement maximum de la timonerie escamotable	<input type="checkbox"/>

3. Position d'équilibre

Le bateau doit avoir une gîte et une assiette aussi réduites que possible

4. Poids fixes et mobiles

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous la masse des différentes catégories de poids. Les différentes masses doivent être relevées sur le bateau la veille de la visite de jaugeage.

Leste solide et fixe		
Liquides nécessaires au fonctionnement des installations (hormis le fuel)		
Eau/liquides de fonds de cale non pompables		
Agrès	Ancres et chaînes d'ancres	
	Agrès mobiles	
	Pièces de rechange	
	Mobilier	
	Canot(s) de service	
	Remarques/observations :	
Provisions	Eau douce	
	Provisions	
	Remarques/observations :	
Réservoirs, matières dangereuses	Fuel	
	Autres liquides 1	
	Autres liquides 2	
	Autres	
Autres poids		